



DH1 Règlement Général 2014 - FR

La série consiste en 5 courses différentes en Belgique. Le règlement général ainsi que le règlement de la RLVB et de l'UCI sont d'application sur toutes les courses.

Inscription

Les inscriptions sont possibles pour tous pilote âgé de 13 ans et plus. Les participants doivent présenter leur carte d'identité et/ou leur licence fédérale ou UCI.

Préinscription sur www.dh1.be :

Licencié : 30 euros

Non licencié : 30 euros + 10 euros pour la licence temporaire = 40 euros

La dernière limite pour les pré-inscriptions et le paiement est le vendredi de la semaine précédent la course. Les paiements en retards seront majorés de 10 euros.

Les inscriptions seront validées un fois que le processus d'inscription sera complété et que le paiement sera effectué. Lorsque le paiement est effectué, le statut d'inscription du participant apparaît comme 'Paiement OK » sur www.DH1.be

Inscription tardive :

Licencié : 40 euros

Non licencié : 40 euros + 10 euros pour la licence temporaire = 40 euros

Les inscriptions tardives sont seulement possible le samedi de 9 :00 à 16 :00

Si vous ne pouvez malheureusement pas participer à la course, aucun frais ni montant ne pourra être réclamé à l'organisation. Si le nombre d'inscrit total est atteint, l'organisation se réserve le droit de fermer les inscriptions de manière prématurée.

Chaque course à un nombre maximal de participants décidé arbitrairement par l'organisation et qui peut être modifié à tout moment. Les participants sont validés en fonction de la date de paiement reçu sur le compte bancaire

Plaques et dossards

Chaque participant reçoit une nouvelle plaque et un nouveau dossard à chaque course. Les plaques doivent être fixée sur le guidon, le dossard doit être attaché dans le dos sur la vareuse. Chacun doit être visible pendant toute la compétition. Il est strictement interdit de les modifier d'aucune manière.

L'attribution des numéros est du seul ressort de l'organisateur

Il est interdit de placer des publicités supplémentaires sur les plaques ou les dossards.

Format de Course

2 courses qualificatives

1 superfinal avec les 30 meilleurs pilotes.

Le plus rapide de la super finale gagne la course

Le format de course est sujet à modification en fonction du nombre de participants et/ou des impositions de l'UCI.

Ordre de départ

1^{re} course qualificative : par catégorie, du plus grand au plus petit nombre

2^e course qualificative : du plus lent au plus rapide de la 1^{re} course qualificative

Super final : du plus lent au plus rapide des 2 courses qualificatives

La liste de départ sera affichée par l'organisation au moins 30 minutes avant chaque manche

Les heures de départ sont des prévisions. Si des retards ou des interruptions surviennent, la liste de départ est maintenue.

Intervalle de départ

30, 45 ou 60 secondes pour les deux manches qualificatives

2 minutes pour la super finale

Drapeau rouge

Si le run d'un compétiteur est interrompu par un drapeau rouge, le compétiteur doit immédiatement le signaler à un officiel de course.

Dans le cas où le compétiteur doit reprendre le départ, il doit immédiatement se présenter aux remontées, sans enlever son équipement. Sa nouvelle heure de départ lui sera communiquée par les officiels.

Catégories 2014

Dames :

2001 – et avant Dames

Hommes :

2000 - 2001 Minime

1998 - 1999 Cadet

1996 - 1997 Junior

1995 – et avant Elite

1984 – 1975 Master 1

1974 – et avant Master 2

Session d'entraînement

Du lundi au vendredi précédant la course, aucun entraînement n'est autorisé sur la piste

Les sessions d'entraînement sont seulement possibles les samedi et dimanche selon le timing fourni par l'organisation.

Pour avoir accès aux sessions d'entraînement, les participants doivent avoir leur plaque fixée sur leur guidon.

Tout les compétiteurs doivent faire au moins 2 runs d'entraînement le samedi et 1 run d'entraînement le dimanche. Le contrôle de ces runs d'entraînement est de la responsabilité de la Fédération Nationale. Les runs d'entraînements obligatoires doivent se faire du départ officiel et jusqu'à l'arrivée officielle.

Il n'y aura pas d'arrêt sur la piste permis lors des entraînements du dimanche matin.

Cérémonie protocolaire

Les 5 premiers pilotes de chaque catégorie seront appelé pour la remise des prix, 30 minutes après la fin de la course. Les prix et lots ne seront pas donnés ultérieurement en cas d'absence à la cérémonie.

Points

Le classement général prend en compte les 4 meilleurs résultats sur les 5 courses. En cas d'égalité, le dernier résultat sera déterminant.

Les résultats et classement provisoire seront diffusés sur www.DH1.be

Les attributions de points seront prochainement communiquées.

Equipements

Les équipements de protection suivant sont obligatoires.

Protection des :

- protection dorsale, protection des coudes, des genoux et des épaules faites de matériaux rigides
- rembourrage des tibias et des cuisses ;
- pantalon long, ample et fabriqué en matériau résistant à la déchirure incluant des protections du genou et du tibia ou un pantalon court, ample et
- fabriqué en matériau résistant à la déchirure accompagné de protège genoux et protège tibias avec une surface rigide
- maillot à manche longue gants longs

Nous recommandons vivement l'utilisation du neck brace.

Le non respect de ce point de règlement entrainera la disqualification.

Spécifications techniques vélo et autres équipements

Chaque participant est responsable de son vélo, de son matériel et de ses équipements de protection.

Ils doivent être aux normes en vigueur pour garantir la sécurité du pilote, des autres compétiteurs et des autres personnes. Tous les équipements doivent être approuvés CE

Réclamations

Les réclamations éventuelles doivent être adressée à un officiel au plus tard une heure après le dernier run

Responsabilités

Les pilotes participent à la course, de leur plein gré et à leurs propres risques et périls. Le pilote est responsable de son vélo, de ses équipements et de ses vêtements. L'organisation n'est pas responsable et ne sera pas reconnue comme telle pour des blessures, dommages résultants d'un quelconque événement se produisant pendant le week-end de course.

Décharge de responsabilité

Les participants, de part leur inscription, se refusent à toutes réclamations d'indemnité envers les organisateurs, officiels, commissaire, autorité ou toutes autres personnes associées à l'événement.

Les participants, de part leur inscription, décharge l'organisation de toute responsabilité. L'organisation se réserve le droit d'apporter tout changement ou d'annuler l'entièreté de l'événement sur base de problème de sécurité, d'ordres officiels, de lois gouvernementales et autres événements imprévus sans aucune obligation d'indemnisation.

Les participants s'engagent sur l'exactitude des informations qu'ils communiquent à l'organisation.

Annulation

Les officiels de course se gardent le droit d'annuler tout départ s'ils juge qu'il y'a un danger pour le participant ou pour les autres personnes.

Les informations additionnelles en terme de règles de sécurité peuvent être consultées auprès de la RLVB, FCWB ou l'UCI.

Protection de données

En soumettant sa candidature à la participation à une course, le participant autorise l'organisation d'utiliser ses informations personnelles pour des campagnes ou activités associées à l'événement. L'organisation détient les droits illimités sur toutes images prise du participant dans le cadre de l'événement, que ce soit a des fins marketing, publicitaire ou autre, sans aucune limite dans le temps.